|  |  |
| --- | --- |
| |  | | --- | | **Volet technique du dossier de demande d'aide Appel à projet AgriQAir**  **[Acronyme du projet]** |   Une image contenant texte, Police, carte, logo  Description générée automatiquement |

|  |  |
| --- | --- |
| Volet technique | Volet financier |

**Ce qu’il faut retenir**

* Seule la transmission des 2 volets complets (technique et financier) fera l’objet d’un examen de demande.
* Les aides de l’ADEME ne constituent pas un droit à délivrance et n’ont pas de caractère systématique.
* Il est conseillé de contacter, en amont du dépôt, pour tous renseignements ou conseils relatifs au montage et au dépôt de votre dossier le secrétariat d’AgriQAir avant la date limite de réponse (uniquement par courriel : [aap.agriqair@ademe.fr](mailto:aap.agriqair@ademe.fr) ).
* « Agir pour la transition écologique » est la nouvelle plateforme de l’ADEME pour les particuliers, les entreprises et les collectivités : [www.agirpourlatransition.ademe.fr](http://www.agirpourlatransition.ademe.fr). Elle permet de vérifier si votre projet est éligible, ainsi que l’ensemble des aides et appuis financiers dont vous pouvez bénéficier.

**Opérations non éligibles**

* Les projets n’entrant pas dans le champ de l’appel à projets AgriQAir ;
* Les opérations non transposables ou dont les résultats n’intéresseraient que le porteur de projet ou avec une applicabilité trop limitée auprès des agriculteurs ;
* Les projets de recherche et développement ;
* Les projets non situés dans une région éligible (cf. liste des régions dans le cahier des charges) ;
* Les dossiers présentant des incohérences entre le volet technique et le volet financier.

**Pour bien renseigner ce volet technique**

* Dans ce document, les parties en italique précisent les attendus de l’ADEME pour les paragraphes concernés. **Les éléments fournis doivent permettre d’évaluer le projet selon les critères mentionnés dans le paragraphe 3.2.4 du cahier des charges, de justifier de l’intérêt du projet et le caractère incitatif de l’aide de l’ADEME ;**
* **Il est impératif de rendre ce dossier complété au format texte modifiable (type Word).**

**Dépôt de la demande**

* Ce document complété et transmis dans le délai requis doit être accompagné du volet financier ;
* Des documents peuvent être ajoutés, à la convenance du porteur de projet, illustrant et argumentant les résultats de la réflexion préalable ;
* Ce document doit être déposé via la plateforme « [L’Agence de la transition écologique / Agir pour la transition](https://agirpourlatransition.ademe.fr/) écologique » (sauf problèmes techniques de mise en œuvre de cette plateforme et imputables à l’ADEME, aucun dossier remis au format « papier » ou transmis par courriel ne sera accepté).
* L’ADEME se réserve le droit de demander des pièces techniques en cours d’instruction du dossier.

SYNTHÈSE DE L’OPÉRATION *(15 lignes max)*

*Ce résumé devra être clair et présenter les objectifs à atteindre par le projet en rappelant le contexte et les enjeux du territoire où se déroulera le projet, et en présentant les principales tâches du projet.*

*Ce résumé sera non confidentiel et pourra être utilisé par l’ADEME pour publier les résultats de l’appel à projets notamment (annonce des lauréats).*

Texte à insérer.

CONTEXTE DE L’OPÉRATION

Le territoire concerné et les enjeux du projet

* + 1. Le territoire du projet et les enjeux locaux

*Présentation du territoire concerné : types d’exploitations agricoles présentes, filière(s) concernée(s) par le projet. Contribution du secteur agricole à la pollution de l’air sur le territoire (par ex : émissions d’ammoniac et de particules liées à l’agriculture sur le territoire, …). Projets, plans d’action et moyens déjà mis en œuvre sur le territoire sur le sujet qualité de l’air dans l’agriculture (ex. PCAET, PPA…). Organisations locales présentes sur le sujet dont les collectifs d’agriculteurs, les associations …).*

Texte à insérer

* + 1. Position du projet vis-à-vis des enjeux locaux et des actions déjà menées

***Tout élément permettant d’expliquer le positionnement et l’intérêt du projet, par rapport au contexte, aux enjeux locaux, et l’articulation avec les politiques, actions ou moyens déjà mis en œuvre sur le territoire du projet. Les actions précédemment menées par les partenaires du projet seront présentées. Le périmètre géographique du projet (situé par exemple sur une carte) sera précisé.***

*Pour les projets pilotes d’expérimentation de terrain, si une technologie ou bonne pratique visant à réduire les émissions d’ammoniac et de particules a déjà été expérimentée sur le territoire, il sera à préciser en quoi la proposition de projet apporte des compléments ou des approfondissements (ex. évaluation de co-bénéfices associés (environnementaux, organisationnels ou sociaux-économiques)).*

Texte à insérer

* 1. Les acteurs / partenariat engagés

2.2.1 Présentation du porteur du projet (désigné par partenaire n°1)

*Décrire l’engagement et le rôle du porteur du projet, ses expériences antérieures sur le sujet de la qualité de l’air. Démontrer ses capacités en matière de gestion de projet : programmation, coordination, animation des acteurs et communication.*

Texte à insérer

* + 1. Présentation des autres partenaires du projet

*Décrire ici les autres partenaires du projet* ***pour lesquels une aide financière est également demandée à l’ADEME****. Les engagements, les rôles et les missions de chaque partenaire. Aptitude de chaque partenaire à assurer son rôle dans les projets en détaillant leurs actions assignées. Montrer la complémentarité et la valeur ajoutée des coopérations entre les partenaires.*

Texte à insérer

* + 1. Présentation d’autres acteurs contribuant ou soutenant le projet (mais non bénéficiaires de l’aide)

*Rôle et compétence des autres acteurs présents dans le projet et* ***non bénéficiaires de l’aide demandée à l’ADEME ;***

*Par exemple, préciser si un accord partenarial est engagé entre ces acteurs et l’un des partenaires du projet (ex. dans l’usage de matériel / prêt de matériel).*

Texte à insérer

3. OBJECTIFS ATTENDUS DE L’OPÉRATION

*(en une demi-page max)*

*Précisez les objectifs généraux de l’opération (Expérimenter, évaluer, diffuser, sensibiliser, communiquer, former, développer) ; les technologies et/ou pratiques agricoles ciblées ; la réduction des émissions de polluants (ammoniac et/ou particules) et de gaz à effet de serre visés ; le potentiel de diffusion et/ou de reproductibilité.*

*Pour les projets pilotes d’expérimentation de terrain, préciser par exemple le nombre d’exploitations où les pratiques / technologies seront mises en œuvre et les surfaces / cheptels concerné(e)s ou les quantités de biomasse non brûlées. Précisez la ou les filière(s) cible(s) et la nature des actions prévues pour valoriser et diffuser les connaissances acquises (indiquer le nombre d’agriculteurs ciblés, de personnes à former et/ou sensibiliser…). Précisez également quels seront les GES étudiés, et les autres aspects évalués dans le projet : impacts sur le sol, la biodiversité, l’eau, les transferts de pollution, les aspects économiques et organisationnels…*

*Si possible, un objectif chiffré des bénéfices attendus en termes de réduction des émissions d’ammoniac et/ou de particules, et aussi de réduction des émissions de GES (N2O et/ou CH4, voir aussi CO2…).*

*Pour les projets relatifs à l’élaboration et la mise en œuvre de modules de formation, la création ou l’amélioration d’outils techniques/pédagogiques, la mise en œuvre d’animations, d’actions de communication, de sensibilisation, indiquez les cibles visées, le nombre de personnes/agriculteurs ou étudiants formés et/ou sensibilisés, les réunions d’informations prévues…*

*Texte à insérer*

4. DESCRIPTION DE L’OPÉRATION

* 1. Descriptif général et détaillé du projet et des méthodologies mises en œuvre

*En 5 pages maximum, décrire le programme de travail en précisant la décomposition du projet par tâche et sous-tâche éventuellement, les objectifs associés à chaque tâche et le rôle des partenaires dans chaque tâche.* ***Décrire pour chaque tâche les moyens humains, techniques et financiers prévus*** *afin de démontrer l’adéquation entre les moyens prévus, le programme de travail et les compétences du personnel associé dans le projet.*

*Pour les* ***projets pilotes d’expérimentation de terrain****, décrire :*

* *les technologies et/ou pratiques agricoles ciblées (si les technologies ou pratiques sont innovantes préciser l’état de développement et les résultats des évaluations déjà réalisées) ;*
* *les exploitations où les technologies / pratiques seront mises en œuvre et les surfaces / cheptels concernés, ou les gisements de biomasse pour des projets visant à développer des alternatives au brûlage de résidus agricoles ;*
* *le programme d'expérimentation ;*
* *la méthode d'évaluation de l’efficacité des technologies / pratiques mises en œuvre pour la réduction des émissions d’ammoniac et/ou de particules (PM10, PM2,5),*
* *la méthode d’estimation de la réduction des émissions de gaz à effet de serre associées à ces changements de pratique (N2O et/ou CH4, et/ou voir aussi CO2) (cf Cahier des charges) ;*
* *la ou les méthode(s) d’évaluation de l’impact environnemental de ces technologies / pratiques (sol, agronomie, eau, biodiversité…), notamment des pertes d’azote vers les milieux aquatiques pour les projets s’intéressant aux émissions de NH3,*
* *la méthode d’évaluation des impacts organisationnels et économiques ;*
* *le programme d’action pour la communication autour du projet ainsi que la valorisation et la diffusion des résultats obtenus en précisant les cibles de cette valorisation / diffusion (qualitativement et quantitativement).*
* *le caractère transposable de l’opération à d’autres exploitations, à d’autres territoires ou au niveau d’une filière.*

*Pour les projets relatifs à l’élaboration et la mise en œuvre de* ***modules de formation****, décrire les objectifs pédagogiques, les cibles, le contenu, la méthode pédagogique, …*

*Pour la création ou l’amélioration d’****outils techniques/pédagogiques****, justifier la nécessité de créer ou améliorer ces outils par rapport à l’existant, détailler les cibles, le contenu et le mode de diffusion envisagé.*

*Pour la mise en œuvre d’actions de* ***communication****, de* ***sensibilisation****, indiquer les cibles visées et le nombre de personnes/agriculteurs formés et/ou sensibilisés, détailler le programme de travail, préciser le type de support, le mode de diffusion…*

***En cas d’embauche d’un chargé de mission*** *(système d’aide au changement de comportement - programme d’actions de relais), il est nécessaire de bien justifier le besoin et le programme de travail prévisionnel.*

*Texte à insérer*

* 1. **Description des actions et études de faisabilité réalisées pour le montage du projet et sur les process méthodologiques**

*Ajoutez ce point si nécessaire.*

Texte à insérer

* 1. Démarches juridiques

*Ajoutez ce point si nécessaire : état d’avancement des démarches pour les dossiers nécessitant des autorisations administratives.*

Texte à insérer

5. PLANNING ET SUIVI DE L’OPÉRATION

* 1. Calendrier prévisionnel

*(en 1 page maximum) Préciser les jalons intermédiaires et faire apparaître les comités de suivi du projet. Sous la forme d’un diagramme de Gantt, ne mentionnant pas de dates (au lieu de « 2024 », mettre « année 1 » par exemple, ou encore au lieu de « 1er semestre 2025 » mettre « semestre 3 » etc).*

Texte à insérer

* 1. Suivi du projet

*(en 1 demi-page max)*

*Décrire les modalités de suivi du projet, avec la constitution et la fréquence des comités de suivi. Selon la nature des projets, il peut être pertinent de mettre en place un comité de suivi stratégique et un comité de suivi technique.*

Un comité de suivi devra être mis en place par le porteur du projet au démarrage du projet et devra inclure obligatoirement l’ADEME, la DRAAF et la DREAL avec la participation recommandée d’autres entités (ex. Région, DDT …). Il se réunira au minimum au début du projet pour le lancement du projet et à la fin du projet pour la restitution des résultats, et aussi une fois/an en cours de projet.

*Texte à insérer*

6. PIÈCES TECHNIQUES À FOURNIR À L’ADEME POUR L’INSTRUCTION DE LA DEMANDE D’AIDE

*A compléter avec les documents techniques nécessaires à l’instruction en fonction des besoins*

*Par exemple : rapports d’essais préalables pour les technologies ou pratiques innovantes*

7. ENGAGEMENTS LIÉS A LA COMMUNICATION PRIS PAR LE PORTEUR DE PROJET

*(en 1 demi-page max)*

*Indiquer les actions d’information et de concertation locale prévues pour expliquer le projet et rendre compte de la diffusion des résultats.*

Le bénéficiaire s’engage à garantir l’ADEME dans la réutilisation des documents et toute autre information et supports soumis aux droits d’auteur, qu’il a fait son affaire personnelle auprès du ou des auteurs titulaires des droits de propriété intellectuelle et/ou des droits à l’image sur leur propre création, des autorisations de réutilisation requises.

Conformément à l’article 2 des règles générales d’attribution des aides de l’ADEME, le bénéficiaire s’engage à associer l’ADEME lors de la mise au point d’actions de communication et d’information du public (inauguration de l’installation…) et à mentionner dans tous les supports de communication l’ADEME comme partenaire en apposant sur chaque support de communication produit le logo de l'ADEME ou la mention : opération réalisée avec le soutien financier de l'ADEME. Il fournira à l'ADEME les versions finalisées des supports avant leur réalisation, afin d'obtenir l'accord de l'ADEME au préalable.

Pour les investissements, le bénéficiaire s’engage à poser un panneau sur le site de réalisation de l’opération, portant le logo de l’ADEME avec un rappel de son soutien financier et précisant aussi la mention « lauréat à l’appel à projets AgriQAir ».

Par ailleurs, les porteurs de projets lauréats devront s’engager sur les éléments suivants :

* Rédaction d’un rapport d’avancement du projet **à mi-parcours**

Le porteur du projet transmettra à l’ADEME un compte-rendu de réunion de suivi de projet et un bilan synthétique d’avancement, et abordant, *a minima*, les points suivants :

* Rappel du contenu du projet : objectifs et tâches principales, en précisant les éventuels ajustements qui auraient été nécessaires depuis le lancement du projet,
* Etat d’avancement du projet :
  + Tâche par tâche (ex : nombre d’exploitations engagées, nombre d’actions de sensibilisation mises en place, etc.)
  + Calendrier prévisionnel pour la suite.
* Premiers retours d’expérience : difficultés rencontrées, moyens mis en œuvre pour les surmonter, opportunités mises en évidence, conditions de reproductibilité du projet, etc.
* Premiers résultats sur les critères attendus (*cf. bilan final ci –dessous*)
* Rédaction d’un bilan final du projet **(sous la forme d’un rapport final)**

A l’issue du projet, les porteurs de projets devront réaliser un bilan final, à la fois quantitatif et qualitatif. In fine, il s’agira d’identifier les freins et les leviers au déploiement des technologies et pratiques agricoles contribuant à réduire les émissions de polluants atmosphériques. Pour les autres types de projet (montage de formations, création d’outils, boîte à outils, communication), il est également attendu d’identifier les critères (freins/leviers) en termes quantitatif et/ou qualitatif permettant d’évaluer si les objectifs ont été atteints.

**L’ADEME fournira aux porteurs une liste détaillée de ses attendus sur la rédaction du rapport final.**

En accompagnement du rapport final qui ne devra pas excéder plus de 50 pages (hors annexes), le porteur de projet fournira :

* Une note de synthèse opérationnelle (6/8 pages) rédigée afin d’être compréhensible par un public de non scientifiques ou de non experts ;
* Une fiche retour d’expérience (2 pages max) présentant de façon synthétique le projet et les résultats (selon le cadre des fiches ADEME « Ils l’ont fait » qui sera remis aux bénéficiaires) ;
* Les éventuels supports de communication relatifs au projet, validés *a priori* par l’ADEME et mentionnant sa participation financière et/ou faisant apparaître son logo ADEME, dans un format ad hoc (format privilégié.pdf, voir aussi sur demande dans un autre format modifiable) et avec la mention des liens URL où ces éléments sont déposés par le porteur du projet et ses partenaires ;
* 3 à 5 illustrations (photos, graphiques, schémas…) issues du projet, en haute définition et libres de droit, accompagnées d’une légende et des crédits photo.

Le contenu du rapport final pourra être adapté à la nature des projets.

Les rapports devront respecter la charte graphique ADEME et les consignes décrites dans le modèle de document qui sera fourni au début du projet sous le format Word.

*Texte à insérer*